

Service Communication
Laurence Mandaron
Tél. : 04 67 46 81 04
laurence.mandaron@mairie-balaruc-les-bains.fr

Communiqué de Presse

Une reprise d'activité dans le courant du mois de juin

Bonne nouvelle, un arrêté ministériel devrait confirmer la possibilité pour les établissements thermaux français d'accueillir de nouveaux des curistes.

La station de Balaruc-les-Bains met tout en œuvre pour une réouverture des thermes dans le courant du mois de juin.

Après près de 3 mois d'arrêt, l'activité des Thermes de Balaruc-les-Bains (premier établissement thermal français qui a accueilli plus de 50.000 curistes en 2019 et emploie plus de 400 salariés), comme celle des autres établissements thermaux français, devrait pouvoir reprendre prochainement. Le gouvernement, dans le cadre de la 2^{ème} phase du plan de déconfinement, devrait autoriser les établissements thermaux à rouvrir leurs portes dès le 2 juin.

« Cette annonce, nous l'attendions depuis plusieurs semaines » déclare la direction de la Société Publique Locale des Thermes de Balaruc-les-Bains (Spléth). « Pour autant, relancer l'activité des thermes ne se fait pas en une journée. Et même si nous avons anticipé les mesures sanitaires nécessaires à mettre désormais en œuvre, il nous faudra encore quelques jours avant de pouvoir accueillir à nouveau les curistes et notamment l'autorisation de l'Agence Régionale de la Santé. »

Un protocole sanitaire anticipé

Depuis plusieurs semaines déjà, la ville et les thermes de Balaruc-les-Bains travaillent main dans la main avec les principales autorités sanitaires du Pays (le Ministère de la santé, l'Assurance maladie, le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETh)) afin de définir le calendrier et les conditions de reprise d'activité, tant attendus par les acteurs thermaux, médicaux et socioprofessionnels. Un travail a été engagé pour la création d'un référentiel sanitaire afin d'apporter les garanties nécessaires à la réouverture des établissements.

Ce protocole sanitaire est en cours de déclinaison au sein des thermes. « La priorité des Thermes de Balaruc est de définir et de préparer toutes les dispositions nécessaires pour recevoir les curistes dans les meilleures conditions sanitaires et hygiéniques. La station balarucoise possède historiquement une expertise avérée et reconnue en termes de sécurité sanitaire. Un atout non négligeable que nous entendons bien valoriser auprès de nos curistes afin, au besoin, de les rassurer sur notre capacité à répondre aux différents protocoles et à les sécuriser dès leur retour à Balaruc. »